

Madame,
Monsieur,

Vous êtes propriétaire de parcelles de bois, suite à une succession ou à un achat.

Votre forêt est un bien qui évolue continuellement et qui nécessite des interventions sylvicoles régulières.

Cependant, avec quelques connaissances de base, tout propriétaire forestier peut être en mesure de gérer son patrimoine de manière économique et durable.

Pour vous aider dans vos démarches et vous apporter les principales informations qui vous permettront de prendre les bonnes décisions pour l'avenir de vos parcelles boisées, nous vous invitons à une réunion d'information forestière gratuite :

le Lundi 25 mars 2019 à 18 H
Salle de conférence de la Maison de la Forêt et du Bois
Site de Marmilhat
10, Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Au cours de cette rencontre, nous vous présenterons **les formations forestières** très accessibles sur le plan technique et financier proposées par l'association « **FOGEFOR Auvergne** » (cycles d'initiation, thématique, etc..) et nous répondrons à **toutes vos questions** telles que:

- A qui s'adresser pour obtenir un conseil technique, juridique, fiscal concernant les bois et forêts ?
- Existe-t-il des aides financières pour reboiser, gérer, améliorer ses parcelles boisées ?
- Quelles sont mes responsabilités juridiques en qualité de propriétaire forestier ?
- Existe-t-il des assurances pour me protéger des accidents qui pourraient arriver à autrui sur mes propriétés ?
- Quels sont les cours du bois actuel ?
- Comment vendre ou acheter des parcelles boisées ?
- Etc...

A l'issue de la réunion (vers 20 heures) l'association « FOGEFOR Auvergne » offrira le verre de l'amitié.

Nous espérons vous compter parmi nous lors de cette réunion et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre entier dévouement au service de la forêt privée.

Anne-Laure SOLEILHAVOUP,
Directrice du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes

Antoine THIBOUMERY,
Président de FOGEFOR Auvergne

Le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes est la délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière, établissement public chargé de l'appui aux propriétaires forestiers privés dans les domaines de la forêt, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Tous renseignements : FOGEFOR Auvergne et CRPF Auvergne-Rhône-Alpes au 04 73 98 71 27
N'hésitez pas à consulter les sites Internet : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/> et <http://www.laforetbouge.fr/>

Cette invitation vous a été adressée sur la base des informations cadastrales transmises au CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du Centre en indiquant vos coordonnées.